

Europe et Etats-Unis : la divergence économique

Alain Villemeur

Depuis les années 1980, l'Europe connaît une croissance économique bien moindre que celle des Etats-Unis, alors que le rattrapage était la règle durant les Trente Glorieuses. Ce constat est-il le reflet d'une nouvelle phase du capitalisme où la convergence des économies industrielles n'aurait plus sa place ? La mise en place des nouvelles technologies de l'information et le rôle désormais clé de l'innovation pourraient-ils être à l'origine de cette divergence économique ?

En cette année 2004, l'enjeu de ces interrogations est d'importance pour une Europe en panne économique et connaissant toujours un chômage massif. Après avoir analysé les raisons de cette divergence, une voie adaptée à la nouvelle donne du 21^e siècle est proposée pour l'Europe.

Le relatif déclin européen

Il est bien connu que durant les Trente Glorieuses (1945-73), les pays européens rattrapaient les Etats-Unis, les croissances européennes s'établissant en moyenne annuelle autour de 5 à 6 % contre seulement 3 à 4 % aux Etats-Unis. Tiré par le rattrapage industriel, le niveau de vie européen se rapprochait continuellement de celui des Etats-Unis, jusqu'à se situer à environ 80 %. Les économies industrielles convergeaient et la théorie économique confortait ce constat. A la satisfaction des salariés qui voyaient leur pouvoir d'achat progresser vivement, s'ajoutait celle des économistes dont les prévisions économiques étaient reconnues.

Tout se dérègle à partir de la décennie 1970, comme le montre la figure 1 indiquant la croissance annuelle moyenne par décennie pour les Etats-Unis et la France. La décennie du choc pétrolier voit naturellement les croissances décliner mais ce ralentissement s'aggrave pour la France de la décennie 1980 alors qu'il est stoppé pour les Etats-Unis ; ces derniers connaissent même un cycle long de croissance forte¹ de 1983 à 1989. Le ralentissement se poursuit encore en France durant la décennie 1990² ; au contraire, la croissance américaine est toujours vive et le record de durée d'un cycle de croissance (neuf ans) est battu sur les années 1992-2000, ce qui alimentera le débat sur la « nouvelle économie » censée expliquer de telles performances.

¹ 4,3 % en moyenne annuelle.

² La croissance forte des années 1997-2000 n'ayant pas réellement compensé la croissance molle et hésitante des années 1991-1995.

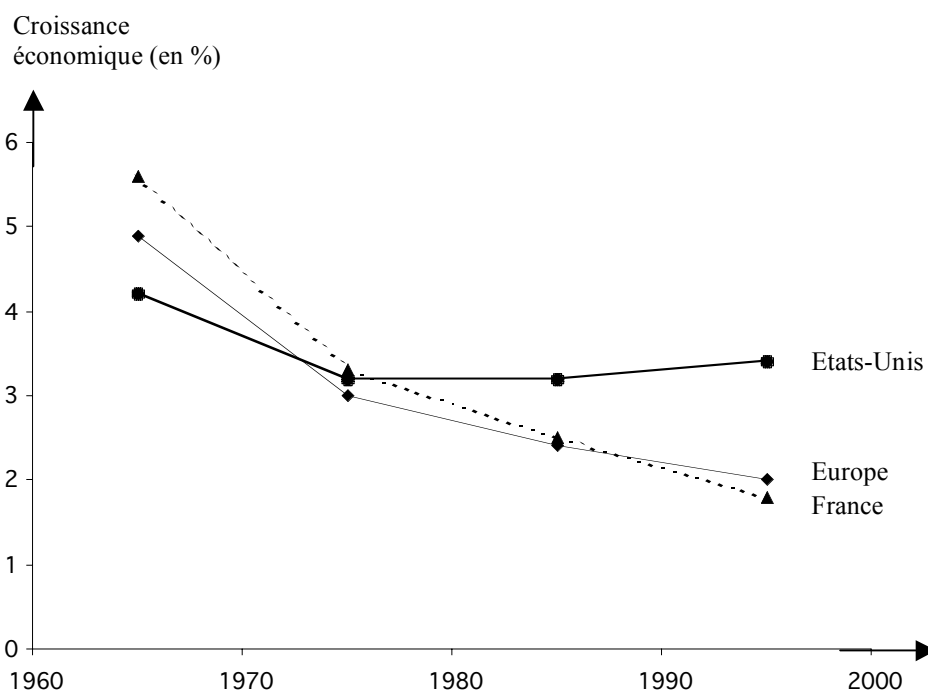


Figure 1 – L'évolution à long terme de la croissance économique

Le même ralentissement est constaté pour l'Union Européenne depuis 1980, la piteuse croissance européenne des années 1990 étant aussi le lot des économies allemande, britannique et italienne. Seules exceptions notables : les Pays-Bas avec une croissance digne de celle des Etats-Unis³ depuis l'instauration d'un nouveau pacte social en 1983 et la Suède avec une croissance forte sur les années 1994-2000 ; économies sur lesquelles nous reviendrons tant ces exceptions sont dignes d'intérêt.

La croissance est-elle le seul des fondamentaux à donner lieu à divergence ? Il n'en est rien. Il est bien connu que des différences considérables existent dans le domaine des créations d'emplois ; les Etats-Unis ont créé, sur les années 1980-2000, 40 millions d'emplois contre seulement 10 millions pour l'Europe⁴. On comprend aisément que le quasi-plein-emploi a régné aux Etats-Unis à l'époque de la « nouvelle économie », provoquant même d'importantes pénuries de main d'œuvre, alors que le chômage massif est le lot des principales économies européennes comme la France et l'Allemagne. Bien sûr, certains emplois aux Etats-Unis ont donné naissance aux « travailleurs pauvres »⁵, mais l'Europe n'en est malheureusement pas exempte. Il est généralement estimé que les deux tiers des emplois créés aux Etats-Unis sont de qualité, ce qui laisse appréciable la performance de la machine américaine à créer des emplois.

Toujours sur les années 1980-2000, les rentabilités du capital -autrement dit, les profits rapportés aux investissements- ont également connu des divergences. A l'époque des Trente

³ De l'ordre de 3% sur les années 1984-2000. Avec ses 16 millions d'habitants, les Pays-Bas représentent une économie tout à fait significative.

⁴ Il s'agit de l'Europe des 15 dont la population (378 millions) est pourtant supérieure à celle des Etats-Unis. En moyenne, sur la période 1980-2000, les Etats-Unis créent annuellement 1,7 % d'emplois contre 0,5 % pour l'Europe.

⁵ Ehrenreich B. (2004), *L'Amérique pauvre, Comment ne pas survivre en travaillant*, Grasset.

Glorieuses, la rentabilité du capital est supérieure en Europe ; l'inverse est désormais vrai et les Etats-Unis attirent les capitaux du monde entier⁶.

Ainsi, pour les années 1980-2000, d'un côté la croissance forte, le quasi-plein-emploi et en prime des profits élevés, de l'autre la croissance piteuse et déclinante, le chômage massif et de faibles profits. Le constat du déclin relatif de l'Europe est sans appel au terme des deux dernières décennies. Seule lueur d'espoir dans ce tableau des grandes tendances, une économie européenne, celle des Pays-Bas, a fait plus que résister et s'est même hissée au niveau des performances américaines sur une longue période.

L'arrivée du 21^e siècle donnerait-elle des raisons d'espérer dans la capacité de l'Europe à surmonter la crise et à mettre fin à la divergence avec les Etats-Unis ? C'est le contraire qui est en train de se produire comme l'illustre la figure 2. Malgré l'éclatement d'une bulle boursière sans équivalent depuis celle de 1929, malgré les attentats du 11 septembre 2001 et les scandales financiers, l'économie américaine est repartie dès 2002, tandis que la croissance européenne n'en finit pas de ralentir et que la reprise est reportée depuis maintenant deux ans. La croissance aux Etats-Unis s'emballa en 2003 et devrait dépasser 4 % en 2004 tandis qu'une timide reprise est envisagée⁷ pour l'Europe.

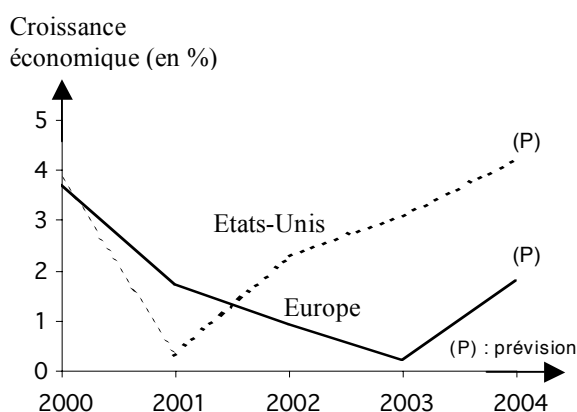


Figure 2 – L'évolution de la croissance économique sur les années 2000-2004

Le constat de la divergence économique entre l'Europe et les Etats-Unis est certes cruel, mais aussi profondément ancré dans la réalité depuis les années 1990.

Les présumés coupables à l'origine de ces divergences

Comment ces disparités ont-elles été jusqu'à présent expliquées pour des économies dont la richesse est tout à fait comparable⁸ ? Les « explications », qui ne sont pas véritablement convaincantes, ne manquent pas, jugeons-en !

L'inflation, qui atteint des sommets après le choc pétrolier de 1973, a été la première accusée. Certes, cette inflation, dont le niveau élevé est justifié juste après le choc pétrolier, est restée plus forte en Europe durant la décennie 1980. A juste titre, il est admis que la

⁶ C'est ce que l'on constate ces toutes dernières années, notamment au travers de la baisse du dollar US ; une des raisons majeures réside dans la forte baisse des taux d'intérêt mise en œuvre aux Etats-Unis pour relancer l'économie.

⁷ Les prévisions pour 2004 sont de 4,2% pour les Etats-Unis et de 1,8% pour l'Europe.

⁸ En 2000, les Produits Intérieurs Bruts (PIB) de l'Europe (à 15) et des Etats-Unis sont respectivement de 8 526 milliards d'euros et de 9 545 milliards d'euros (en parité de pouvoir d'achat).

poursuite de l'inflation n'a plus de rapport avec le choc pétrolier⁹ et que les économies européennes tardent à engager la maîtrise des coûts salariaux ; à l'image de la France, la politique de désindexation des salaires sur l'inflation ne sera engagée qu'en 1983 et effectivement, l'inflation chute rapidement dans les années suivantes. Mais durant la dernière décennie, la hausse des prix est faible (moins de 3 % en moyenne annuelle) dans les deux économies et l'écart de croissance s'est alors aggravé !

Les hauts taux d'intérêt et la politique monétaire ? Tout le monde s'accorde pour considérer que de hauts taux d'intérêt entravent la croissance. La réalité, en longue période, est quelque peu contrariante. L'Europe de la décennie 1980 ne profite pas de ses taux d'intérêt plus faibles pour dynamiser sa croissance. Au début de la décennie 1990, dans le cadre de la réunification allemande, les politiques monétaires française et allemande sont à l'origine de taux d'intérêt très élevés et, en toute logique, le ralentissement économique européen est expliqué. Cependant, entre 1995 et 2000, les taux d'intérêt sont équivalents aux Etats-Unis et en Europe, et des écarts de croissance conséquents sont toujours en défaveur de l'Europe.

Autre grande explication avancée, la flexibilité des marchés du travail, très différente d'une économie à l'autre, créerait un cercle vertueux pour la croissance ; la flexibilité dont fait preuve le marché du travail américain, avec la mobilité réelle des travailleurs, avec les réductions de salaire pour les moins qualifiés et avec sa moindre protection sociale, serait la grande raison de la divergence économique. Deux objections majeures peuvent être émises, l'une issue de la théorie, l'autre de la réalité économique.

Il n'existe aucune théorie vérifiée capable de supporter une telle affirmation. A l'évidence, la flexibilité, en tant que propriété générale des organisations et des marchés, ne peut que faciliter la croissance. Pensons à un aspect de cette flexibilité : la mobilité de travailleurs acceptant de déménager pour satisfaire à une offre d'emploi éloignée. Le rapide processus d'ajustement entre l'offre et la demande favorise alors l'activité des entreprises et donc la croissance ; l'affirmation précédente est alors triviale. Cependant, à ce jour dans la théorie économique, il n'a pas été démontré que la flexibilité, dans sa forme la plus complète, est une source majeure de la croissance.

L'économie des Pays-Bas, déjà citée pour sa croissance comparable à celle des Etats-Unis depuis 1984, a amené son taux de chômage en dessous de 3 % en 2000, sans avoir baissé les salaires, déréglementé le marché du travail ou renoncé aux spécificités européennes de haut niveau de protection sociale. Les Pays-Bas constituent ainsi un contre-exemple convaincant à la nécessité qui serait incontournable d'une flexibilité sans limites. C'est d'autant plus remarquable que cette économie est l'archétype de l'économie plongée dans la mondialisation, compte tenu de l'importance de son commerce extérieur.

Faute de pouvoir montrer les liens avec la croissance, les partisans de la flexibilité soulignent son intérêt pour lutter contre le chômage et avancent la corrélation qui existerait entre un moindre chômage et la flexibilité du marché du travail.

Là aussi, cette corrélation apparaît triviale sur le plan théorique. Est-ce pour autant un facteur primordial pour la réduction du taux de chômage ? Le Royaume-Uni et la France sont considérés comme deux exemples opposés de flexibilité du travail, les taux de chômage respectivement de 5,3 % et de 9,3 % étant cités à l'appui de l'importance de la flexibilité du travail. Or, quand on compare plus finement les deux économies, c'est la France, supposée moins flexible, qui a créé le plus d'emplois¹⁰ sur la dernière décennie. En réalité, la réduction

⁹ Une très bonne illustration en est donnée par le Japon qui ne connaît qu'une inflation annuelle très faible de 1,9 % durant la décennie 1980, malgré une dépendance vis-à-vis du pétrole aussi importante que l'Europe.

¹⁰ La France a créé annuellement 0,5 % d'emplois sur les années 1991-2000 contre 0,3 % pour le Royaume-Uni.

du chômage en Angleterre provient essentiellement d'une moindre progression démographique (2 fois plus faible qu'en France) et la flexibilité n'est pas là aussi un facteur prétendu majeur.

Enfin, pour terminer, le thème du déclin a surgi à propos de la France¹¹, mais il pourrait sans peine être étendu à l'Europe. Le déclin français serait tous azimuts et « voulu et programmé » par le modèle social-étatique ; la France serait notamment devenue un désert industriel et entrepreneurial ainsi qu'une économie peu attractive.

Comme on l'a vu, le constat du déclin relatif est incontestable, mais les raisons données surprennent. La désindustrialisation de l'économie française s'inscrit dans un phénomène général concernant aussi les Etats-Unis et les autres pays européens ; la rapide désindustrialisation aux Etats-Unis est même devenue depuis 2003 un sujet de préoccupation par ses conséquences sur l'emploi et est au cœur de la campagne présidentielle en cours. Les nombreux emplois industriels supprimés sont à peine compensés par ceux créés dans les services ; force est de constater que ceci n'entrave nullement la croissance américaine !

L'économie française se place régulièrement en cinquième ou sixième place pour les investissements directs étrangers qu'elle reçoit, voire à la deuxième place en 2002, ce qui relativise quelque peu son défaut d'attractivité. Faute d'avoir identifié les véritables raisons du déclin, cette dernière thèse ne peut que déboucher sur une impuissance à en sortir.

Même s'il convient de ne pas nier l'influence des raisons évoquées, cette recherche d'un véritable coupable de la divergence économique s'avère infructueuse.

Le rôle de l'innovation et de la connaissance

Comment alors expliquer que les Etats-Unis et l'Europe soient devenus, depuis les années 1980, deux planètes économiques aux trajectoires divergentes¹² ? Pour le comprendre, il faut revenir aux mutations profondes mises en évidence par les économistes.

Une nouvelle articulation s'est établie entre les technologies et l'économie et pour la caractériser, les économistes ont introduit le concept de « système techno-industriel¹³ ». Au cours du 20^e siècle, le système dominant a résulté de la deuxième révolution industrielle et les technologies dominantes (électricité, mécanique, chimie) étaient associées au management taylorien dans les entreprises.

Un nouveau système techno-industriel (STI) émerge à partir des années 1980 (tableau 1) et il repose sur les technologies de l'information et de la communication (TIC)¹⁴. Ces technologies sont devenues omniprésentes depuis l'implantation massive des robots dans le secteur manufacturier et la diffusion des micro-ordinateurs dans les bureaux et les foyers.

<i>Système techno-</i>	<i>Economie industrielle des</i>	<i>Le nouveau système techno-</i>
------------------------	----------------------------------	-----------------------------------

¹¹ Baverez Nicolas *La France qui tombe*. Paris : Perrin, 2003 (voir l'analyse de cet ouvrage in *Futuribles*, n° 294, février 2004, pp. 85-86 [NDLR]).

¹² Villemeur Alain (2004), *La divergence économique Etats-Unis-Europe*, Economica.

¹³ Jean-Hervé Lorenzi et Jean Bourlès ont introduit ce concept dans *Le choc du Progrès technique* (1995, Economica). Il se définit comme l'ensemble associant un système technique dominant à l'origine du progrès technique et une structure socio-économique.

¹⁴ De façon habituelle, la dénomination TIC regroupe les matériels informatiques, les matériels de communication et les logiciels.

<i>industriel</i>	<i>Trente Glorieuses</i>	<i>industriel</i>
Technologies dominantes	Electricité, mécanique, chimie	Technologies de l'information et de la communication
Management du travail	Management taylorien	Management par la qualité
Accumulation du capital	Accumulation du capital matériel	Accumulation de la connaissance (en plus du capital matériel)
Production	Production de masse de produits standardisés	Production flexible de nouveaux produits et de produits de meilleure qualité

Tableau 1 – Les transformations du système techno-industriel

Le management par la qualité trouve son origine dans les années 1970, où les préoccupations de qualité deviennent primordiales compte tenu, d'une part de la relative saturation des besoins des ménages en produits manufacturiers, et d'autre part de la concurrence internationale qui s'amplifie. Le Japon et son industrie manufacturière sont alors à la pointe de ce mouvement qui remet en question le management taylorien, et qui fait trembler les industries américaines et européennes. Cette dynamique finit par gagner toutes les économies et un de ses derniers outils est la production en flux tendus -Toyota en a été un des pionniers- qui s'appuie largement sur les TIC.

L'accumulation de la connaissance est aussi à l'œuvre depuis les années 1970, époque à partir de laquelle croissent rapidement les dépenses de recherche et développement (R&D), d'éducation et de formation, d'élaboration de logiciels ainsi que les dépenses publicitaires, le tout étant encore dénommé « investissements immatériels ». Les innovations fleurissent à un rythme inégalé, en même temps que les besoins de formation au sens large se révèlent indispensables.

Ce nouveau STI met fin à la production de masse de produits standardisés, chère aux Trente Glorieuses, au profit d'une production flexible de nouveaux produits déversés en permanence sur les marchés ou de produits de meilleure qualité (plus fiables, moins chers)¹⁵.

Un tel diagnostic est aussi posé par un historien comme François Caron : « L'histoire des technologies de l'information entre les premières années 1970 et les premières années 1990 fournit une illustration remarquable d'un processus de convergence technologique qui aboutit à la mise en place d'un système de réseaux intégrés à l'échelon mondial [...] La « demande de variété » a créé une contrainte de diversification des produits. Les opportunités offertes par l'évolution des systèmes ont rendu possible, au moins dans l'idéal, la mise en place d'un système de production à la fois automatisé et entièrement flexible et d'un système d'organisation fondé sur la circulation de l'information en temps réel »¹⁶.

Les années 1990 voient aux Etats-Unis l'épanouissement de ce nouveau STI, voire son emballement, la diffusion massive des ordinateurs et des technologies numériques étant associée à toutes les techniques de production flexibles et à la réduction des coûts tandis que les petites entreprises innovantes fleurissent.

Le nouveau système techno-industriel est devenu un véritable moteur de l'innovation, et met en exergue le rôle désormais stratégique de l'information et la connaissance. Il est alors particulièrement intéressant de comparer ceux des Etats-Unis et de l'Europe au travers d'indicateurs majeurs, ce que retrace l'encadré ci-contre.

Moteur de l'innovation : les Etats-Unis loin devant l'Europe

¹⁵ Le STI a été caractérisé par Jean-Hervé Lorenzi et Jean Bourlès : op. cit. Il est explicité par Alain Villemeur (2004).

¹⁶ Caron François, *Les deux révolutions industrielles du XX^e siècle*, Paris : Albin Michel, Agora, 1998, : p. 446, 508.

Technologies de l'information et de la communication

Les dépenses consacrées aux TIC sont de 8 % du PIB aux Etats-Unis, de 6,3 % en Europe et de 6,5 % en France ; la part des TIC dans les dépenses d'investissement (hors bâtiment) est de l'ordre de 36 % aux Etats-Unis et de 24 % en France (1999).

Management par la qualité

Les dispositions organisationnelles les plus répandues sont les suivantes : l'équipe autonome, les cercles de qualité et les démarches de qualité totale. Ces dispositions sont diffusées dans 40 à 60 % des établissements aux Etats-Unis et en France dans les années 1997-98. Cependant, en France, dans chaque établissement, moins de salariés sont impliqués dans ces pratiques. Le niveau réel de diffusion en France en 1998 est comparable à la situation américaine de 1992, ce qui consacre un retard de l'ordre de six années¹⁷.

Accumulation de la connaissance

Les dépenses de recherche et développement (R&D) aux Etats-Unis représentent en 1999 le total des dépenses de l'Europe et du Japon. Les dépenses de R&D (en % du PIB) sont de 2,6 % aux Etats-Unis, de 1,9 % en Europe et de 2,2 % en France.

Le nombre de chercheurs pour dix mille actifs est de 81 aux Etats-Unis, de 49 en Europe et de 60 en France (1997). Dans le secteur des entreprises, le nombre de chercheurs, toujours pour dix mille actifs, est autour de 1998, de l'ordre de 70 aux Etats-Unis, de 25 en Europe et de 30 en France. Le nombre de brevets des familles triadiques (c'est-à-dire déposés aux Etats-Unis, en Europe et au Japon) par million d'habitants, est de 42 pour les Etats-Unis, de 28 pour l'Europe et de 30 pour la France (1995).

Les dépenses pour l'enseignement supérieur (en % du PIB) sont de 2,7 % aux Etats-Unis et de 1,1 % en Europe comme en France. Les diplômés de l'enseignement supérieur sont dans la population des 25-64 ans, 37 % aux Etats-Unis, 24 % en Europe et 23 % en France (2000).

L'investissement en capital-risque (en % du PIB) est, sur les années 1995-99, de 0,21 % pour les Etats-Unis, de 0,07 % pour l'Europe et de 0,06 % pour la France.

Le verdict est sans appel car, sur tous les indicateurs, les Etats-Unis surpassent de loin l'Europe. L'investissement en TIC et en maîtrise de la qualité est bien supérieur aux Etats-Unis. Avec deux ou trois fois plus de chercheurs, les efforts en R&D dans les entreprises américaines sont sans commune mesure avec ceux des entreprises européennes ; dans les PME (petites et moyennes entreprises), les dépenses pour l'innovation sont même huit fois plus grandes. Tout ceci se conjugue avec un investissement dans l'enseignement supérieur là aussi deux à trois fois supérieur. Au carrefour de ces domaines, l'effet s'amplifie ; ainsi, près de 80 % des logiciels, des produits et services multimedia éducatifs proviennent des Etats-Unis.

Par rapport à l'Europe, les Etats-Unis surinvestissent chaque année un montant de l'ordre de 230 milliards d'euros dans les TIC et de 250 milliards d'euros dans la R&D et dans l'enseignement supérieur¹⁸. Les chiffres donnent le vertige ; ce déficit européen en investissement dans l'information et la connaissance est en effet deux fois supérieur au déficit public annuel des pays européens qui, actuellement, est jugé trop important et fait l'objet de toutes les discussions ! Dès lors, faut-il s'étonner que les Etats-Unis soient sur une autre trajectoire économique ?

Au cœur de la divergence, la manière d'innover

Les économies sont entrées dans l'ère de la connaissance et de l'innovation permanente ; les performances vont désormais s'enraciner dans le processus d'innovation, de la première idée jusqu'à sa traduction en produits et services mis sur le marché. Ce changement de paradigme mérite un approfondissement.

¹⁷ Askenazy Philippe. « Le développement des pratiques flexibles du travail ». In COHEN Daniel, DEBONNEUIL Michèle, *Nouvelle économie*, La documentation française, 2000 (rapport du Conseil d'analyse économique).

¹⁸ Ces montants sont calculés pour l'année 2000 à partir des dépenses données dans l'encadré pour chaque poste.

Il existe en fait deux manières d'innover, en simplifiant quelque peu pour mieux percevoir les enjeux. La première stratégie privilégie les innovations de produit -exemple d'un nouveau produit ou service, en rupture avec les précédents, à l'image de l'ordinateur, du DVD (digital video disc), d'une nouvelle molécule médicamenteuse, du coiffeur à domicile, etc.- et favorise de nouvelles formes de consommation ; elle va de pair avec la croissance économique et la forte création d'emplois. La seconde stratégie privilégie les innovations de procédé -exemple de l'automatisation des procédés de fabrication ou des améliorations de qualité des produits, voire d'imitations de produits-, ce qui se fait au détriment de la croissance et de la création d'emplois.

Dans la première stratégie, les entreprises prennent le risque d'innovations radicales qui vont les démarquer de leurs concurrents ; en contrepartie, elles vont jouir d'une véritable rente de monopole, étant les seules à proposer ces produits. Cette rente est certes provisoire -car d'autres imitateurs ou innovateurs vont surgir- mais bien réelle, et elle donnera de confortables marges économiques et financières. Citons ainsi les cas de Microsoft et de L'Oréal qui, dans des domaines ô combien différents, appliquent cette stratégie avec des profits inégalés.

L'obtention de meilleures rentabilités, que ce soit grâce à l'utilisation intensive des nouvelles technologies ou grâce à la pression pour la création de valeur, va entretenir le cercle vertueux, accélérer la diffusion du progrès technique et des innovations. Cette stratégie est gagnante pour toute l'économie et ses acteurs mais, sans régulation, elle peut connaître des excès, à l'image de l'emballlement de la « nouvelle économie » américaine et de la bulle boursière.

Dans la deuxième stratégie, les entreprises misent plutôt sur les innovations de procédé qui vont se traduire par des produits améliorés mais aussi par des réductions d'emplois ; la rente¹⁹ associée est certaine et peu risquée car basée sur des réductions de coûts (et de main d'œuvre), mais aussi de peu d'ampleur ! Moins de risque d'innovation mais aussi moins de profit, de croissance et d'emplois : la logique du risque est respectée mais elle est lourde de conséquences pour la croissance et l'emploi.

L'encadré sur le médicament et l'industrie pharmaceutique, ci-contre, illustre l'importance de ces stratégies d'innovation et du contexte réglementaire associé, importance qui s'est révélée au détriment de l'industrie nationale. Suffit-il pour autant de changer de stratégie, de culture étatique ou d'entreprises, pour enfourcher la stratégie gagnante ? Ce n'est pas si simple car la première stratégie est très exigeante en investissements dans la connaissance comme la R&D, l'enseignement supérieur et les logiciels. En effet, le haut niveau d'innovation requiert du personnel très qualifié - d'où de très nombreux diplômés de l'enseignement supérieur et des dépenses d'enseignement en rapport - mais aussi d'importants programmes de R&D, ainsi que l'utilisation massive de logiciels pour traiter les informations.

Les deux voies de l'innovation : l'exemple du médicament

Durant les Trente Glorieuses, l'industrie pharmaceutique française était quasiment à égalité avec les Etats-Unis ; au milieu des années 1960, elle produisait 92 nouveaux médicaments contre 93 pour les Etats-Unis, était deux fois plus innovante que l'Allemagne et quatre fois plus que la Grande-Bretagne. En ce début du 21^e siècle, l'industrie pharmaceutique américaine domine de loin celles des pays européens.

Ces dernières années, sur les dix premiers médicaments vendus annuellement dans le monde, aucun n'est issu des laboratoires pharmaceutiques français. Sur la trentaine de médicaments en cours de développement

¹⁹ Elle est généralement dénommée rente différentielle.

susceptibles d'atteindre le milliard de dollars US de chiffre d'affaires, un seul est issu d'un groupe français. La France est toujours le premier producteur de médicaments en Europe et le quatrième exportateur mondial ; elle reste une plate-forme de production, mais la recherche ne s'y développe plus ; les groupes français investissent désormais 44 % de leurs budgets de recherche à l'étranger, ce qui alimente le débat sur la débâcle de la recherche française²⁰. Dans ce contexte, « la France risque de ne plus participer à l'innovation d'ici 5 à 10 ans » déclare le vice-président des entreprises du médicament²¹.

Quels sont les facteurs qui à y contribuent ? L'analyse du secteur par des économistes²² montre qu'il existe deux types de stratégies : les entreprises poursuivant une stratégie d'innovation de produit visent à découvrir des molécules originales qui apportent des nouveautés thérapeutiques ou des nouveaux produits plus avancés ; celles poursuivant une stratégie d'amélioration, voire d'imitation, tendent à apporter des améliorations à des produits existants ou des changements dans la forme, le conditionnement ou le dosage des médicaments.

Aux Etats-Unis, la première stratégie est généralement retenue, la recherche fondamentale est très imbriquée dans l'industrie et les firmes américaines ont le souci permanent de la rentabilisation de la recherche, ce qui est favorisé par la législation et par la grande liberté de prix accordée aux produits innovants. Par contre, les entreprises françaises ont développé « des stratégies d'imitation consistant surtout à introduire des améliorations mineures sur des produits existants ou à développer de nouveaux produits dupliqués »²³. A la différence des Etats-Unis, la politique française se caractérise par des processus de mise sur le marché longs et des prix contrôlés insuffisants, ce qui pénalise doublement l'innovation nationale et tend à l'orienter vers des améliorations peu importantes des médicaments ; on mesure ici l'impact de la réglementation sur les stratégies des firmes.

Néanmoins, de nouvelles politiques sont en cours en France. En 2003, l'industrie pharmaceutique et l'Etat ont conclu un accord-cadre qui devrait diviser par un facteur deux les délais de commercialisation de tous les nouveaux médicaments et donner une plus grande liberté aux prix des traitements innovants. La fusion récente entre Aventis et Sanofi a aussi pour enjeu d'autoriser des recherches plus ambitieuses et un repositionnement dans la course mondiale.

On tient là le secret des performances américaines à l'heure de l'économie de la connaissance²⁴ : les investissements matériels (comme les TIC) ou immatériels (connaissance, information, qualité) et les innovations de produit irriguent toute l'économie, favorisent la création de services innovants des plus qualifiés au moins qualifiés, et stimulent l'économie comme le faisait le secteur manufacturier à l'ère industrielle.

C'est ce facteur qui est à l'origine de la divergence économique entre les Etats-Unis et l'Europe. Bien évidemment, il souligne alors l'importance qu'il convient d'apporter à la créativité des agents économiques, aux nouvelles technologies, à la création d'entreprises ou d'activités, aux liens entre les universités, la recherche et les entreprises, autrement dit à tout ce qui stimule et rentabilise les investissements immatériels.

Classiquement, de nombreux économistes pensent que le retard de l'Europe offre de nombreuses occasions pour le combler et qu'il induira ainsi une croissance à venir supérieure ; le rattrapage serait ainsi inscrit dans le retard actuel et ne manquerait pas de se manifester. L'analyse précédente montre qu'il est urgent d'abandonner cette pensée forgée à l'ère industrielle, qui n'a plus lieu d'être à l'ère des services et de l'immatériel.

Le choix vital de l'innovation de produit et de la connaissance

²⁰ « Pharmacie, la débâcle de la recherche française ». L'Expansion, décembre, 2003.

²¹ « Pfizer va fermer son plus grand centre de recherche français ». Journal Les Echos, 3 mai 2003.

²² Citons notamment Zoukri Messaoud, « Compromis entre la réglementation des prix des médicaments et l'innovation dans l'industrie pharmaceutique : l'arbitrage de la politique publique », Vie et sciences économiques ; n° 163, avril 2003.

²³ Ibidem, : p. 56.

²⁴ Un modèle de croissance élaboré par Villemeur (2004) confirme l'existence de deux régimes de croissance pour les économies développées (à leur optimum économique), ces régimes se différenciant par les taux d'investissement dans la connaissance et par les stratégies vis-à-vis de l'innovation de produit ou de procédé.

Où pourrait nous conduire cette divergence des économies si les écarts de croissance de la décennie 1990 se maintenaient ? Alors que les richesses européenne et américaine sont actuellement approximativement équivalentes, dans 50 ans la richesse européenne sera deux fois plus faible. Au milieu du 21^e siècle, l'Europe serait en voie de marginalisation économique, avec toutes les répercussions que l'on imagine sur son poids culturel, politique et militaire.

De plus, la supériorité technologique et la rapidité de l'innovation aux Etats-Unis risquent de creuser un fossé irrémédiable dans les technologies en gestation ou mises en œuvre, d'exercer un pouvoir d'attraction considérable sur les compétences technologiques européennes (par exemple, les chercheurs), à l'image de celle en cours pour les économies en développement.

En outre, cette divergence peut produire ses redoutables effets au sein de l'Europe. Elle est de nature à briser cette union, certaines économies voulant reprendre leur autonomie par rapport à un ensemble en déclin relatif, perçu comme un carcan tirant vers le bas ; par exemple, une politique monétaire commune sera-t-elle toujours acceptée alors que les économies connaissent durablement des croissances économiques très différentes ? La divergence des économies peut être à terme un poison mortel pour l'Europe.

Aussi, pour maintenir son rôle dans le monde, pour asseoir une progression des conditions de vie de ses habitants, pour résorber son chômage massif et pour assurer son unité, l'Europe doit résolument promouvoir le nouveau système techno-industriel, choisir l'innovation de produit et l'investissement dans la connaissance.

Cette orientation est-elle compatible avec les spécificités européennes de haut niveau de protection sociale et de maîtrise des inégalités sociales ? Une réponse positive peut être apportée car l'Europe a la grande chance d'abriter en son sein une économie très développée qui a, depuis 1984, des performances dignes de l'économie américaine sans avoir renoncé aux valeurs européennes : les Pays-Bas, comme on l'a précédemment vu.

Il est hautement significatif qu'en 1983, après avoir connu plusieurs années de stagnation et de chômage massif, un nouveau pacte social ait été mis en œuvre par le gouvernement, les syndicats et le patronat néerlandais. Il stipulait de retrouver la croissance et le plein emploi, d'investir dans l'innovation et d'établir la modération salariale. Notre analyse explique complètement le succès de cette politique, ce qui lui donne une actualité et une valeur que ses audacieux promoteurs ne soupçonnaient pas.

Une autre économie, celle de la Suède, championne du monde de l'investissement dans l'information et la connaissance (tableau 2), a connu une forte croissance ces dernières années²⁵, confirmant ainsi tout le potentiel que l'on peut attendre d'une économie résolument tournée vers l'innovation.

<i>Economies</i>	<i>Etats-Unis</i>	<i>Europe</i>	<i>France</i>	<i>Suède</i>
Dépenses consacrées aux TIC (en % du PIB)	8 %	6,3 %	6,5 %	9 %

²⁵ Sur les années 1994-2000, la Suède a battu tous les records pour son taux d'investissement dans le savoir (de 6,5% en 1999) tandis que sa croissance annuelle était forte de 3,1%.

Dépenses de R&D dans le secteur des entreprises (en % du PIB marchand)	2,4 %	1,6 %	1,9 %	4,7 %
Nombre de brevets des familles triadiques par million d'habitants	42	28	30	74
Taux de la population (25-64 ans) ayant un diplôme d'enseignement supérieur	37 %	24 %	23 %	32 %
Taux d'obtention d'un diplôme dans les programmes de recherche de haut niveau	1,3 %	1,1 %	1,4 %	2,7 %
Investissements dans le savoir ²⁶ (en % du PIB)	6 %	3,6 %	4,1 %	6,5 %

Tableau 2 - La Suède, leader des investissements dans l'information et la connaissance²⁷

On se prend à rêver pour l'Europe de politiques conjuguant l'investissement dans la connaissance de la Suède et la régulation macroéconomique des Pays-Bas ; le déclin de l'Europe ne serait vite qu'un lointain souvenir !

Lors du conseil européen qui s'est tenu à Lisbonne en mars 2000, les chefs de l'Etat et de gouvernement des Etats membres ont fixé à l'Union, pour la décennie à venir, de « devenir l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde ». Quatre ans après, force est de constater l'absence de politiques à grande échelle impulsant un changement de cap, car la croyance est toujours là qu'un coup de pouce suffit, la convergence naturelle des économies assurant automatiquement le reste du chemin !

Esquissons ce qui pourrait donc être une stratégie de rupture en ce début du 21^e siècle. Cette stratégie nécessite évidemment un rôle actif des Etats, que ce soit dans le domaine de l'enseignement supérieur, dont les dépenses ne sont pas à la hauteur des ambitions, ou dans le domaine de la R&D, là aussi insuffisante en volume, en efficacité et en liaison avec les entreprises. Une véritable politique industrielle doit être mise en place dans quelques secteurs d'avenir (les TIC, les biotechnologies) où l'Europe se trouve généralement en situation d'échec très préjudiciable pour le futur. Mais l'effort principal dans le savoir doit être fait par les entreprises, afin de combler le retard prodigieux pris par rapport aux entreprises américaines. L'heure n'est plus aux demi-mesures et trois conditions apparaissent indispensables.

La première est la mise en œuvre d'un véritable plan européen de soutien à la R&D et à l'innovation dans les entreprises, en quelque sorte un plan Marshall de l'innovation, engagement européen sur, disons dix années pour fixer les idées, en faveur d'axes prioritaires dans les entreprises, que ce soit sous forme de subventions directes ou d'avantages fiscaux. Les PME devraient tout particulièrement en bénéficier, compte tenu de leur retard en la matière.

La seconde est l'instauration d'une maîtrise des coûts salariaux afin de permettre aux entreprises de faire ces types d'investissement sans sacrifier les marges ; les retombées économiques, à savoir la création d'emplois, la résorption du chômage et la croissance durable devraient bénéficier à toute l'économie et à tous ses agents.

La troisième est l'engagement des économies récemment intégrées à l'Union Européenne en mai 2004 à amplifier, de manière ambitieuse, leurs efforts dans la connaissance -ceci doit être considéré comme une condition incontournable, au même titre que l'inflation- non

²⁶ Il s'agit de l'ensemble constitué par la R&D, l'enseignement supérieur et les logiciels.

²⁷ Les chiffres sont tirés des statistiques officielles de l'OCDE. Ils sont représentatifs des années 2000.

seulement pour rattraper leur retard, mais aussi pour se positionner en futurs *leaders* de l'innovation dans leurs points forts économiques.

Cette stratégie, conforme à la grande tradition culturelle de l'Europe, peut nourrir un grand dessein européen si la volonté politique est au rendez-vous.